

BARÈME D'HONORAIRES DE NÉGOCIATION Applicable au 18/11/2019

VENTE

| | |
|--|--|
| Transactions immobilières : Maison, Appartement, Loft, immeuble, parking, terrain à l'exclusion du Neuf (VEFA) et immobilier d'entreprise. | Sur le prix de vente : De 0 € à 120 000 € Forfait de 7000 € TTC De 120 001 € à 300 000 €.... 6% TTC De 300 001 € à 700 000 €.... 5.% TTC A partir de 700 001 € 4.% TTC |
| Transaction de fonds de commerce, murs commerciaux et | De 0 à 100 000 € TTC Forfait de 7000 € TTC De 100 001€ à 200 000 € 6% HT du prix de vente A partir de 200 001 € 5% HT du prix de vente |

RECHERCHE

| | |
|--|--|
| Appartement, maison, immeuble, parking, terrain... à l'exclusion de : Neuf (VEFA) | Sur enveloppe globale : De 0 € à 120 000 € Forfait de 7000 € TTC De 120 001€ à 300 000 €.... 6% TTC De 300 001 € à 700 000 €.... 5.% TTC A partir de 700 001 € 4.% TTC |
|--|--|

LOCATION

| | |
|--|--|
| Transaction Locative commerciale : (Fdc- Mur- Bureaux Droit au bail, Pas de porte – Entrepôt) Le conseiller n'est pas habilité à rédiger des baux , ni l'état des lieux pour l'immobilier d'entreprise . L'état des lieux et la rédaction des baux peuvent être établis par avocats , huissiers , notaires ou tout professionnel , à la demande du propriétaire et ou du locataire | Honoraires en % tarif : 10% HT soit 12% TTC calculés sur la période annuelle . |
| Immobilier d'habitation : Honoraires liés à l'organisation des visites et la constitution des dossiers / Partagés entre le locataire et le bailleur Indice décret 01/08/2014 de la loi alur du 24/03/2014 | Honoraires ttc (en euros/m2 de surface habitable Modalité de répartition des honoraires entre le locataire et le bailleur - La part des honoraires à la charge du locataire est d'au maximum 50% Le montant des honoraires à la charge du locataire est au maximum celui indiqué dans le tableau ci-dessous Remarque : IXIME et ses consultants ne réalisent pas de prestation d'état des lieux, rédaction des baux ou de gestion locative. |

| Zone* | Zone très tendue | Zone tendue | Reste du territoire |
|---------------------------------|----------------------|----------------------|---------------------|
| Bailleur Montant maxl en TC** | 12€ / m ² | 10€ / m ² | 8€ / m ² |
| Zone* | Zone très tendue | Zone tendue | Reste du territoire |
| Locataire Montant maxi en TTC** | 12€ / m ² | 10€ / m ² | 8€ / m ² |

* définie par le décret n° 2014-890 du 1er août 2014

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

BARÈME D'HONORAIRES DE NÉGOCIATION Applicable au 18/11/2019

NEUF

Prix net vendeur ttc selon grille tarifs promoteurs
en vigueur

Honoraires TTC MANDAT charge vendeur
(promoteur)

Il est précisé que les prix pratiqués ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiques suivant note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/2017.

Les honoraires sont à charge vendeur sauf convention contraire . Le taux de tva applicable sera le taux légal en vigueur le jour de la réitération de l'acte authentique .

Le mandat de recherche : le barème reste identique est la charge des honoraires sera supportée par le mandat soit l'acquéreur .

IXIME.COM est une marque de Gestion Patrimoine Nord Sas au capital de 5000 €. RCS LILLE 810 991851 000 17 APE 6619B - siège social : 14 RUE DU VIEUX FAUBOURG CS 30028 59042 LILLE. Carte professionnelle CPI 5906 2018 000 034 790 délivrée par la CCI de Lille .

Caisse de garantie financière Starstone Europe 42 rue de Bassano 75008 PARIS pour 110 000 €.

Assurance en RC. Professionnelle STARSTONE 42 RUE DE Bassano 75008 PARIS – Membre du Syndicat ANACOFI GARANTIE 600000€ /SINISTRE ET PAR PERIODE

Dans un souci de protection de notre clientèle, Gestion Patrimoine Nord a déclaré sur l'honneur, ne percevoir aucun fonds, en dehors des honoraires de négociation. Les dépôts de garantie sont versés par le client sur le compte séquestre du notaire rédacteur.

